

MAXAM

Civil Explosives

**BILAN D'ACTIVITE
F2017 (1/04/2016 au 31/03/2017)**

MAXAM ATLANTIQUE

Thénezay (79390)

DETAILS

Etablissements concernés	MAXAM Atlantique S.A.S 79390 Thénezay
Activités du site	Fabrication et Stockage d'explosifs civils
Effectif moyen 2016: 32 personnes	-3 personnes par rapport à F2016 Service QHSE réparti sur 2 personnes maintenant 1 HS et 1 QE
Parc véhicules	9 poids lourds (-2véhicules) 2 véhicules légers 3 UMFE

RUBRIQUE	DETAILS
F2017	Baisse de 20% de l'activité fabrication Baisse de 4% des ventes en volume Stagnation du volume UMFE → La baisse d'activité globale est consécutive à la fin des chantiers LGV SEA et BPL qui ont représentés à l'époque 25% de l'activité.

Conformément à l'article D125-34 du code de l'environnement:

1. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût,
2. Bilan du système de gestion de la sécurité (SGS),
 1. *Organisation, formation*
 2. *Identification et évaluation des risques liés aux accidents majeurs*
 3. *Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation*
 4. *Conception et gestion des modifications*
 5. *Gestion des situations d'urgence*
 6. *Surveillance des performances*
 7. *Audits et revues de direction*
3. Comptes rendus des incidents et des Exercices POI et PU,
4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques,
5. La mention des décisions individuelles dont l'installation a fait l'objet

1. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

F 2017	Investissements réalisés pour la prévention des risques
Véhicules fabrication	Acquisition d'un nouveau véhicule
Atelier MEMU	Ligne de vie au dessus des isotanks de stockage
Formation du personnel	Formations externes, et internes ont représentées 145 jours
Atelier FABRICATION	Changement automate de gestion de l'installation Amélioration stockage et traitement eau nitratée
Véhicules:	Remplacement d'une camionnette de transport Remplacement d'un camion de livraison
Chariots élévateurs	Remplacement des deux chariots élévateurs
Renouvellement des 3 EST	Tous les 5 ans ou si changement procédé

2. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

- Le bilan du système de gestion de la sécurité est suivi dans le« Plan d'Actions Préventif (PAP) » mis en place en collaboration avec le CHSCT et régulièrement vérifié durant les revues de direction
- Objectif F2017 : Réaliser 85% des objectifs fixés

2. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

2.1. Organisation, Formation

Les actions de l'année passée F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- Suivi du système de Gestion de la Sécurité:
 - L'organigramme général décrit l'organisation du site,
 - Le tableau nominatif des fonctions et habilitations récapitule les attributions de ces fonctions aux personnes,
 - Le tableau des formations & fonctions récapitule les formations et recyclages nécessaires pour chaque fonctions,
 - Le plan de formation de l'année a été réalisé à 125% des objectifs.
- Mise en place d'une formation interne par poste chaque semaine (77 formations réalisées pour 32 en objectif).

Les actions de l'année F2018 (du 01/04/2017 au 31/03/2018):

- Réaliser 85% du plan de formation annuel du personnel,

2. 2. Identification et évaluation des risques

Les actions de l'année passée F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- Mise à jour du SMI (14/11/2016),
- Mise à jour de l'Analyse des risques professionnels (DU) (7/02/2017),
- Rédaction des 3 études de Sécurité du travail concernant chacune des activités exercées.
- → Taux de revue des analyses de risques =100%

Les actions à réaliser pour l'année F2018 (du 01/04/2017 au 31/03/2018):

- Mise à jour de l'Analyse des risques professionnels (document unique).
- Validation des trois EST.

Date de validité des études actuelles :

Nom du document	MAJ	V°	date prévue
Document Unique (DU)	1 an	F2018	31/03/18
Etude de Sécurité Dépôt (ESP.T1)	5 ans	V0.54	18/06/17*
Etude de Sécurité Fabrication (ESP.T2)	5 ans	V0.53	18/06/17
Etude de Sécurité UMFE	5 ans	Rédigée en attente IPE	En cours
Etude de Danger (ED)	5 ans	V3.10	06/08/18

2. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

2.3. Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation

Les actions de l'année passée F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- La maîtrise des procédés et la maîtrise d'exploitation sont assurées par un « Plan d'Actions Préventif (PAP) » mis en place en collaboration avec le CHSCT. Au 31/03/2017, le PAP a été réalisé à 115,2% soit :
 - 29 mises à jour d'instructions de travail,
 - Mise à jour du SMI (Système de Management Intégré)
 - 62 réunions de travail en équipe,
 - 16 Inspections de sécurité et observations de tâche internes,
 - 45 dialogues de sécurité (Safety dialogue) réalisés,
 - 7 audits ou inspections externes.

Les actions à réaliser de l'année F2018 (du 01/04/2017 au 31/03/2018):

- Mise en place d'un nouveau « Plan d'Actions Préventif (PAP) » annuel,
- Renforcement des « Dialogues de Sécurité ».

Les actions de l'année passée F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- Mise à jour des instructions de travail concernant l'atelier de fabrication suite au changement de l'automate,
- Modification de la gestion des stocks produits finis suite à la mise en place de la traçabilité des produits et mise en place d'une zone de dégroupage,
- Remplacements des 2 chariots élévateurs

Les actions à réaliser de l'année F2018 (du 01/04/2017 au 31/03/2018):

- Suppression de la cuve d'eau nitraté,
- Amélioration du stockage des matières premières
- Nouvel aménagement concernant le laboratoire d'analyse,
- Commercialisation d'un nouveau produit

Les actions de l'année passée F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- Un exercice POI (en interne) effectué le 25/11/2016 (Début incendie d'un camion vide sur le parking des bureaux). Suite à cet exercice, une formation sur le maniement des RIA a été rajoutée durant la formation annuelle EPI (équipier de première intervention)
- Liste des documents de gestion de la sécurité.

Nom du document	MAJ	V°	Date
P.O.I. (Maxam)	2 ans	V7.7	19/11/2015
PLAN D'URGENCE (Maxam)	2 ans	V1.06	19/05/2016
PPI (Préfecture)		V2	11/02/2016

(3/2018):

Les actions de l'année passée F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- 14 réunions de revue de direction (suivi des objectifs) pour la réalisation du « Plan d'Actions Préventif (PAP) »,
- 4 réunions de résolution de problème (CHSCT) effectuées.
- → 100% des incidents ou presque incidents analysés,

Les actions à réaliser de l'année F2018 (du 01/04/2017 au 31/03/2018):

- 6 réunions de surveillance des objectifs dans l'année,
- 4 réunions de résolution de problème (CHSCT) dans l'année,
- Tous les accidents, incident et presque accident analysés par PS4.
 - PS4 = fiche d'analyse des causes

Les actions de l'année passée F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- Nos systèmes de management sont audités et inspectés tous les ans par des organismes externes mais aussi en interne.
- Le système de management de la Sécurité (SGS) partage une grande partie de sa documentation avec les systèmes de management de l'environnement et la Santé & la sécurité du Travail (SMI) pour lesquels MAXAM est certifiée.

Date		Organisme	REF	Commentaires
20/05/2016	ENV	DREAL	ICPE	2 écarts / 4 remarques
5/07/2016	QHSE	Maxam	Intégré	2 NC / 2 remarques
7/11/2016	ADR	BVT (Bureau vérifications techniques)	Qualité	2 Observations
26/01/2017	QUA	INERIS (Certification CE)	93/15/CE (Fab)	6 remarques
20/02/2017	ADR	SAP	transport	11 Remarques
8/03/2017	SUR	Gendarmerie	Sûreté	-
14/01/2015	QUA	INERIS Audit	93/15/CE (Anfo)	(2 Observations)

Les opportunités d'amélioration de F2017 (du 01/04/2016 au 31/03/2017):

- Installation d'une ligne de vie au dessus des isotanks de stockage de matrice et de chargement des UMFE.
- Mise en place d'un tableau de suivi de formation global par employé.
- Contrôle thermographique infrarouge des armoires électriques.
- Mise en place d'une manche à air sur le pylône de sirène POI,
- Mise en place d'un déclenchement à distance de la sirène POI,
- Amélioration des stockages MP.

3.1. Incident du 9/09/2016 (minage)

Après mise en œuvre chez un client et après envoi du tir tous les trous n'ont pas été initiés. Il a fallu réamorcer les trous non explosés puis par la suite surveiller durant l'extraction l'absence d'imbrulé.

Bilan : Les documents transmis n'étaient pas suffisamment clairs (erreur de raccordement). Absence du technicien sur place,

→ Obligation de la présence du technicien lorsque Maxam effectue l'ensemble de la prestation (plans, mise en œuvre, mise à feu,...).

3.2. Incident du 22/03/2017 (Transport)

Dégagement de fumée sur l'essieu d'une petite remorque vide attelée à l'arrière d'un camion sur la route en retour de livraison.

Ces remorques de petit gabarit ne sont normalement pas visibles par le conducteur depuis son poste de conduite. Maxam avant l'utilisation de ce matériel a fait installer sur ses camions des caméras de surveillance.

Le chauffeur a ainsi tout de suite vu le dégagement de fumée et a pu s'arrêter rapidement et faire le nécessaire pour stopper ce dégagement de fumée en utilisant les extincteurs.

Bilan : Cette remorque sortait du garage après une remise à neuf général (changement de l'essieu, du système de freinage à inertie, éclairage, pneumatiques,..),

Il s'est avéré qu'un mauvais réglage du système de freinage était à l'origine de l'incident (En fait, les freins restaient en permanence actionnés le câble d'actionnement étant trop tendu). Toutes les remorques sont retournées au garage pour vérification. La mise en place des caméras a limité l'ampleur de l'incident.

3.3. Exercice d'urgence PU incendie véhicule zone bureau:

Description de l'exercice : Un équipage de retour de livraison stationne le véhicule vide sur le parking poids lourd sur lequel sont déjà stationné 2 véhicules. En descendant, l'un des deux chauffeurs distingue un dégagement de fumée sur la roue arrière gauche.

Bilan : Réaction correcte et rapide des deux intervenants qui n'ont cependant pas déplacer le véhicule pour éviter toute prise de feu des camions déjà stationnés,

Points d'amélioration:

- 1) Insister en RT sur la nécessité d'éloigner le véhicule avant toute intervention pour éviter une diffusion de l'incendie,
- 2) Sur le parking poids lourds des bureaux, il aurait été possible d'utiliser les RIA disponibles dans le hangar UMFE. Rappeler l'existence de tous les moyens d'extinction disponibles par site.

4. PROGRAMME PLURIANUEL D'OBJECTIFS DE REDUCTION DES RISQUES

F 2018	REDUCTION DES RISQUES
Atelier fabrication	Amélioration stockage d'eau nitraté
Thermographie infrarouge des installations électriques	Contrôle annuel permettant de constater les élévations de températures suite à un problème de connexion et de diminuer le risque de départ de feu
Acquisition de deux camions de transport	Remplacement de 2 vieux véhicules
MEMU	Acquisition d'un nouveau véhicule
Sécurité incendie	Nettoyage réserves incendie

4. PROGRAMME PLURIANUEL D'OBJECTIFS DE REDUCTION DES RISQUES

F 2019	REDUCTION DES RISQUES
Acquisition de deux camions de transport	Remplacement de 2 vieux véhicules
MEMU	Acquisition d'une nouvelle unité

5. MENTION DES DECISIONS INDIVIDUELLES DE L'INSTALLATION

F2015	Nouvel arrêté préfectoral d'autorisation suite à la nouvelle étude de danger	AP n° 5524 du 18/12/2014
F2015	Arrêté préfectoral donnant agrément technique de l'installation	AP n° 2014-352 0010
F2016	Mise à jour du POI	Novembre 2015
F2016	Mise à jour du PPI	Février 2016
F2017	Arrêté préfectoral complémentaire (Changement nomenclature)	AP n° 5786 du 29/06/2016

Merci de votre présence et de votre écoute.

Le chef d'établissement

